

# Vivre à Arbin

## Lettre à un Ami

Finances

Budget

Lettre n°114.

Bien cher Albinus,

Dans ma lettre n°112 je t'avais rendu compte sommairement de la séance du Conseil du 30 mars sur les différents comptes de la Commune. Comme lors des années antérieures le Conseil avait « expédié » en peu de temps les délibérations des comptes 2014 et des budgets prévisionnels 2015. Avec ce nouveau Conseil rien n'a changé. En séance tout est global, tout est préparé à l'avance, le débat public entre conseillers est donc inexistant. Et bizarrement lorsque certains conseillers ne sont pas d'accord pour augmenter le taux de la taxe d'habitation, ils s'abstiennent sans expliquer publiquement leur vote.

Comme par le passé les comparaisons avec les années antérieures ne sont pas expliquées, pourtant, c'est le seul moyen de voir l'évolution des comptes pour se donner des axes de progrès. Mais il ne faut pas rêver !

Ayant obtenu des données plus détaillées tu trouveras ci-dessous des tableaux qui te donnent les différentes évolutions depuis 2008.

\*\*\*

### Le Budget Général. Section de fonctionnement.

#### a) Les recettes.

Rappel. Elles sont essentiellement constituées : des impôts locaux, (taxe d'habitation et taxes foncières ligne 3), de l'attribution de compensation issue des nouvelles taxes perçues par la Communauté de Communes (ligne 4), en remplacement de la taxe professionnelle, et des dotations forfaitaires de l'Etat et autres Collectivités (ligne 7). L'évolution des recettes ne pouvant se comparer qu'à périmètre constant, j'ai retranché, comme les années antérieures, les recettes exceptionnelles (ligne 9). Elles n'ont pas un caractère de gestion courante, mais proviennent d'évènements financiers non récurrents.

Si au cours des années antérieures les recettes fluctuaient peu, en 2014 c'est presque 20% de hausse, une aubaine ! Pourquoi se plaindre du désengagement de l'Etat alors que tous les voyants sont au vert ? Cherchez l'erreur !

Evolution des recettes de fonctionnement								
RECETTES	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	Prévisions 2015
1 Atténuation de charges	16 323,33	17 846,33	4 176,20	16 801,24	631,00	1 116,13	0,00	3 000
2 Produits de service	14 297,20	7 936,17	6 769,66	12 203,87	47 380,42	50 218,56	62 434,16	63 500
3 Contributions directes	145 323,00	150 366,00	154 115,00	158 589,00	164 115,00	168 589,00	180 124,00	199 300
4 Attribution de la CCPM	208 861,51	196 589,90	196 589,90	196 589,90	196 589,90	196 589,90	263 781,00	263 800
5 Taxes sur pylônes	13 072,00	13 616,00	14 626,71	15 312,00	16 016,00	16 608,00	17 168,00	17 200
6 Droit de mutation	6 435,00	7 936,00	6 046,00	6 862,00	6 847,00	6 590,00	7 014,00	7 000
6b Taxe sur l'élec et éner. hydrau.					4 286,02	11 604,63	29 948,27	32 200
7 Dotations et participations	65 865,00	68 006,03	68 597,66	69 328,66	70 728,92	68 772,00	67 214,00	64 100
8 Produits de gestion courante	10 812,05	14 821,17	14 428,31	13 822,96	17 500,92	5 206,32	10 177,64	10 500
9 Produits exceptionnels	44 316,54	32 629,18	257 060,82	34 794,43	5 447,24	16 860,30	14 141,96	1 000
10 RECETTES TOTALES	525 305,63	509 746,78	722 410,26	524 304,06	529 542,42	542 154,84	634 949,67	646 550
11 RECETTES hors ligne 9	480 989,09	477 117,60	465 349,44	489 509,63	518 647,94	525 294,54	620 807,71	645 550
12 Variation annuelle	+13,87%	-0,80%	-2,46%	+5,19%	+5,95%	+1,28%	+18,18%	+3,98%

**Ligne 2** : comme je te l'avais déjà signalé, la hausse de cette recette provient d'une modification comptable du compte « eau et assainissement ». Jusqu'en 2011 la dépense de personnel affectée à cette activité était prise sur le compte général. **21 926€** en 2012, **24 500€** en 2013, voilà qu'elle passe à **29 997€** en 2014. Pourquoi cette augmentation constante, alors que rien ne le justifie ?

**Ligne 3** : la hausse des taux votée l'an dernier a produit son effet. (pour rappel : TH 6% à 6,30%, TF 10% à 10,50%)

**Ligne 4** : la nouvelle intercommunalité est plus généreuse, + **67 192€** mais elle finance entièrement le versement que la Commune doit faire au SDIS (service incendie) à hauteur de **26 491€**. Cela fait tout de même **40 701€** de plus dans la caisse !

**Ligne 5,6 et 6bis** : ces 3 taxes réunies ont rapporté **19 327€** de plus qu'en 2013 soit une hausse de 55%.

**Ligne 7** : bien que l'on nous dise le contraire, dotations et participations de l'Etat ne sont pas en baisse, au contraire elles augmentent de 12,5%. Albinus tout ça n'empêche pas le pleurnichement récurrent de nos Elus. Attention, Albinus, je ne nie pas la baisse des dotations au niveau national, mais elle touche surtout les Régions, Départements, Communautés d'Agglomération bref les grandes structures, et donc certaines subventions.

**Budget prévisionnel 2015** : par rapport à 2013, et à périmètre égal, les recettes devraient augmenter de presque 23% : environ **120 000€** dont **31 000€** par l'augmentation des taxes d'habitation et foncières : pour rappel TH 6% à 6,93% et TF 10% à 11,55% Eh bien, même avec un tel résultat, le Conseil dit ne pas avoir les moyens de financer, par exemple, les activités périscolaires ! Tu trouveras, ci-dessous, les réponses dans le tableau des dépenses.

## b) Les dépenses.

Evolution des dépenses de fonctionnement.								
DEPENSES en €	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	Prévision 2015
1 Charges à caractère général	174 646,17	179 726,47	206 724,18	255 403,27	222 427,05	196 986,74	205 751,00	230 655
1bis - énergie électricité	18 630,00	19 359,00	16 495,00	29 604,57	27 454,44	35 453,57	33 898,60	35 500
2 - entretien de batiments	1 994,00	14 952,00	6 311,00	13 996,60	5 645,25	10 298,75	3 323,54	10 000
2bis - fournitures petits équipem	13 022,00	15 414,00	14 292,00	25 116,88	17 341,45	15 244,47	13 506,74	14 000
3 - entretien voies et réseaux	15 634,00	8 430,00	41 311,00	46 578,70	24 252,13	22 651,76	29 593,75	44 305
4 - honoraires	26 915,00	20 427,00	16 296,00	15 901,84	15 067,25	690,44	9 280,81	6 000
5 - fêtes et cérémonies	12 389,00	14 136,00	12 311,00	12 715,33	12 297,55	10 334,09	14 375,63	12 000
6 Charges de personnel	191 327,96	200 508,33	220 565,90	275 993,85	272 953,25	270 628,93	275 751,58	295 114
7 - personnel titulaire	68 520,00	77 892,00	84 815,00	93 136,39	118 673,72	139 170,66	174 719,63	181 044
8 - personnel non titulaire	52 689,00	50 253,00	56 807,00	84 882,54	55 743,70	35 145,33	6 780,17	8 000
9 Charges de gestion courante	47 554,98	47 366,86	46 194,79	52 015,56	42 469,25	35 145,33	61 124,25	62 700
10 - indemnités d'élus	27 950,00	28 912,00	29 122,00	29 195,14	29 195,95	29 195,16	29 132,66	30 000
10bis -service incendie							26 491,99	26 750
11 - participation CCAS	0,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0
12 - subventions associations	8 790,00	7 080,00	5 700,00	5 000,00	5 600,00	5 300,00	5 500,00	5 950
13 Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	16 282,50	39 371,44	35 755,04	33 200
14 intérêts d'emprunts					16 282,50	39 371,44	35 755,04	33 200
15 Charges exceptionnelles	35 517,74	99 467,73	213 475,17	1 739,78	2 789,89	0,00	0,00	9 965
16 DEPENSES TOTALES	449 046,85	527 069,39	686 960,04	585 152,41	560 474,94	552 827,99	587 621,07	646 550
17 DEPENSES hors ligne 15	413 529,11	427 601,66	473 484,87	583 412,63	557 685,05	552 827,99	587 621,07	636 585
18 Variation annuelle	+5,96%	+3,40%	+10,73%	+23,21%	-4,45%	-1%	+6,29%	+8,33%

Rappel : elles se répartissent en 5 chapitres principaux. Les 2 premiers (lignes 1 et 6) représentent les dépenses permanentes les plus importantes. Après 2 années de légères baisses, 2014 repart à la hausse. Mais pour comparer il faut rester à périmètre égal, et de fait, si on retire le montant de la

nouvelle ligne 10bis service incendie, la hausse n'est que de 1,5%. Tu auras tout de même noté une augmentation de 40% de la ligne 5 fêtes et cérémonies. Qui t'as dit qu'on était en période de vaches maigres ? De même l'électricité a doublé depuis 2008 alors que les coûteux travaux engagés avaient pour but de faire baisser la facture ?

**Budget prévisionnel 2015** : ligne 6, tu noteras une hausse de **20 000€** du budget personnel. Certes dès qu'on a la moindre augmentation des rémunérations, les charges suivent. Ligne 15 : le renflouage du déficit ZAC à hauteur de **9 456€**. L'entretien des voies et réseaux ligne 3 évolue de 50% ! Va-t-on enfin s'occuper un peu de certaines rues délabrées ?

## Le Budget Général. Section d'investissement.

### a) Les recettes.

Evolution des recettes d'investissement en €								
RECETTES PRINCIPALES	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	Prévisions 2015
1 Recettes d'équipements	8 577,00	22 316,73	211 999,00	320 668,78	556 901,74	22 435,53	42 586,24	66 225
2 Subventions	8 577,00	22 316,00	0,00	19 108,00	56 901,74	22 435,53	42 586,24	66 225
3 Emprunts		0,00	0,00	300 000,00	500 000,00	0,00	0,00	0
4 Cessions immobilières			50 668,00			0,00	0,00	0
5 Immos corporelles (matériel, outil.)			161 331,00	1 560,78		0,00	0,00	0
6 Recettes financières	17 757,47	44 446,11	14 606,84	36 524,71	126 986,37	91 709,68	280 114,28	115 568
7 Dotations	17 757,47	44 446,00	14 606,00	15 883,05	126 346,00	64 078,41	116 401,73	71 800
7bis Exedents de fonctionnement						27 631,27	163 712,55	43 768
8 Récupération provision		0,00	0,00	20 641,66	0,00	0,00	0,00	0
9 Virement section fonctionnement				0,00	0,00	0,00		0
9bis Produit de cession								168 000
10 Sous total	26 334,47	145 068,73	226 787,01	357 372,49	683 888,11	114 145,21	322 700,52	349 793
11 Opérations entre sections		78 305,89	212 180,17	1 739,78	2 558,98	3 553,00	3 560,00	4 516
12 Report année antérieure				172 331,20				
13 TOTAL	26 334,47	223 374,62	438 967,18	531 443,47	690 028,09	117 698,21	319 140,52	354 309

### b) Les dépenses.

Evolution des dépenses d'investissement en €								
DEPENSES	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	Prévisions 2015
1 Dépenses imprévues								1 000
2 Immos incorporelles	3 274	11 284	5 051,50	1 575,00	1 625,00	0,00	0,00	0
3 Frais documents d'urbanisme		2 003	5 051,50		1 625,00	0,00	0,00	
4 Frais d'étude		4 688				0,00	0,00	
5 Logiciel		4 592				0,00	0,00	
6 Site Internet				1 575,00				
7 Immos corporelles	39 315	29 863	77 869,79	454 413,69	154 675,97	34 134,34	19 220,46	19 525
8 Cimetières				82 387,23			0,00	
9 Plantations d'arbres			4 379,68				1 251,82	
10 Autres bâtiments publics				30 841,62	3 349,94	9 292,92	0,00	
11 Réseaux et installation de voirie			32 436,50	252 679,98	97 884,67	12 638,73	0,00	12 965
11bis Réseaux cablés				58 255,98	486,37	0,00	0,00	
12 Réseaux d'électrification			17 333,22	3 417,21		0,00	0,00	
13 Matériel roulant					50 216,44	0,00	0,00	
14 Autres installations, matériel et outillage		7 258	13 097,38	8 194,29	2 738,55	1 382,94	4 555,15	3 560
15 Matériel de bureau et informatique	3 109	7 723		8 837,24		2 339,69	6 882,46	
16 Mobilier		7 174	3 764,97	7 220,30		0,00	3 312,12	
17 Autres			3 918,54	1 753,79		8 480,06	3 218,91	3 000
18 Immos en cours	39 729	37 846	26 392,68	41 760,73	563 613,91	428 085,95	59 761,45	30 000
19 Remboursement d'emprunt (capital)					27 111,11	51 570,25	52 563,38	54 800
20 Solde d'exécution d'invest. Report								228 984
21 Reste à réaliser année en cours								20 000
21 TOTAL	82 319	78 994	109 313,97	497 749,42	747 026,65	513 790,54	131 521,38	354 309

Ce qu'il faut retenir pour 2014 :

a) Sur le compte recettes :

- 1) **43 586€** de subventions obtenues, la moitié de la prévision. Comme en 2013, de ce côté-là il n'y a pas eu de miracle et il fallait s'y attendre.
- 2) l'emprunt de **187 232€** programmé n'a pas été obtenu, mais comme l'a déclaré le Maire : « Les banques n'ont pas voulu nous prêter, mais ce n'est pas un souci » c'est donc les excédents de recettes de fonctionnement qui bouchent en parti le trou.

b) Sur le compte dépenses : les gros travaux entrepris étant terminés le compte s'allège significativement.

Pour 2015, afin d'équilibrer le budget investissement, l'excédent de fonctionnement ayant fondu, le Maire, qui s'est adroitement abstenu de l'évoquer en séance, prévoit de vendre pour **168 000€** de biens Communaux. A noter qu'aucun conseiller n'a fait preuve de curiosité. Mais au fait, Albinus, que compte-t-il vendre ? Que reste-t-il à la Commune en matière de patrimoine ? L'étage de l'ancienne Mairie, la parcelle de terrain au Prieuré, quelques parcelles par ci par là, les biens du legs Ladiré, le bâtiment des pompes ? On verra cela plus tard, peut-être...

Albinus, à vendre le peu de patrimoine Communal qui lui reste, le Conseil ne serait-il pas aux abois ?

Albinus, comme tu le vois nous n'en sommes toujours pas au stade des économies. Pourtant, ce n'est pas une invention de ma part, la Cour des Comptes le répète depuis des années. Que ce soit au niveau des Régions, Départements, Agglomérations, Intercommunalités, Communes les charges de fonctionnement ont explosé. Arbin n'y échappe pas : près de 50% depuis 2008. Et de grâce ce n'est pas l'inflation qui est au plus bas depuis 10 ans. J'avais eu l'occasion, Albinus, d'attirer plusieurs fois ton attention. A dépenser sans compter le réveil ne pouvait être que douloureux. Nous y sommes ! La fiscalité augmente 2 années de suite, et ce n'est peut-être pas fini, les banques ont fermé « les vannes » et l'on court après l'argent. Alors que pour 2015 le Conseil aurait eu d'autres sources de recettes, par exemple diminuer d'un 1/3 : les indemnités d'Elus, les dépenses fêtes et cérémonies, et les diverses subventions attribuées par la Commune, cela rapporterait environ **17 000€**. Mais sans doute préfère-t-on jouer la facilité et augmenter les impôts.

Dans ma prochaine lettre je te parlerai essentiellement du budget de l'eau.

A bientôt,

Ton ami Nicolas.

Juillet 2015